

PV du Conseil Coopératif EMU
jeudi 9 mai 2019 à 18h30
- Hôtel d'entreprises de Barcelonnette -



Présents : C. Gouron – D.DelaFuente - I. Lenogue - B. Lions – X. Fribourg – M. Meyran
Invité à titre consultatif au conseil : Aleth Meyran

Excusés : M. Sicello – M. Coquillard - S. Breton - R.Robillard - B. Champenois

CONTACT AVEC LES COLLECTIVITÉS : CGouron a rencontré la pdte de la CCVUSP pour expliquer que EMU a besoin d'1 soutien fort des collectivités pour crédibiliser le projet auprès des banques et faciliter les souscriptions.

Il a bien rappelé que EMU étant une SCIC, le montant du capital détenu par les collectivités locales dans leur ensemble doit être inférieur à 50 %.

S.Vaginay a bien accueilli la demande de soutien souhaite le présenter au conseil communautaire début juin pour proposer que la CCVUSP prenne 100 parts et les autres communes se répartissent 100 parts aussi. Il y aura un débat et une discussion entre élus.

> il faut construire un argumentaire à faire passer à la présidente d'ici fin mai. Il faut lui transmettre une copie des statuts et un formulaire adapté aux collectivités accompagné d'une courte note de sollicitation qui soit en même temps explicative de notre proposition

> Bernadette, Bernard, Isabelle et Claude se retrouve le mardi 14/05 pour y travailler

CGouron a aussi pu échanger avec le Maire de Barcelonnette :

> une réunion des adjoints va avoir lieu le 13 mai pour discuter de la possibilité d'apporter un soutien financier renforcé à EMU compte tenu des difficultés liées au toit de l'école primaire. Claude a évoqué un manque à gagner de 700 € par an en raison des contraintes imposées par l'ABF (surface de panneaux très réduite par rapport au potentiel du toit). La commune pourrait verser une subvention exceptionnelle à EMU pour donner un coup de pouce au démarrage du projet et, d'autre part, compléter le nombre de parts souscrites au capital social de EMU.

Enfin, la nécessité d'avoir très rapidement les plans attendus par l'ABF a été rappelée et le maire a également noté la date de l'AG du 8 juin.

PRÉVISIONNELS FINANCIERS : C. Gouron rend compte de la séance de travail avec François Manuel sur les prévisionnels :

> Rentabilité globale :

D'après F.Manuel l'opération est nécessairement faiblement rentable mais néanmoins sécurisée à condition d'avoir des certitudes sur les coûts des chantiers (*ne pas sous-évaluer ou avoir oublié un aspect technique quelconque alourdissant les coûts de chantiers*) et d'anticiper dans le tableau le coût de rachat de l'électricité au moment de la demande faite à ENEDIS.

En première analyse des tableaux, Claude Gouron s'inquiète pour savoir si les recettes seront suffisantes pour couvrir les annuités d'emprunt. La compréhension fine de tous les coûts intégrés au tableau s'impose. Échanges à prévoir à distance avec Rafaël Robillard.

Compte tenu du retard pris avec le toit de l'école de Barcelonnette, il semble très difficile d'espérer la réalisation de la première grappe avant le dernier trimestre 2019 voire début 2020.

Trésorerie et montage financier :

Énergie Partagée peut apparemment ouvrir un compte d'associé pour EMU afin d'assurer l'avance du paiement des entreprises qui auront réalisé les chantiers de la première grappe (année n). EMU remboursera Energie Partagée une fois les chantiers terminés et les premières recettes de production perçues (n + 1 an) avec le paiement annuel par Enedis de la revente d'électricité.

A ce moment EMU réalise le prêt bancaire négocié préalablement afin de rembourser Energie Partagée (avec un taux modéré) mais le remboursement de l'emprunt auprès de la banque peut se faire par annuité donc après 1 année ce qui correspondra (n+2 ans) à la deuxième année de recettes perçues auprès de ENEDIS .

En revanche la TVA est un aspect délicat et il faut vérifier qu'Energie Partagée prenne en charge l'avance en TTC.

Claude Gouron souhaite continuer à bien creuser les prévisionnels pour éviter tout zone d'ombre et difficulté imprévue.

Montant du capital social en mai 2019 = 7300 €

> Après discussion : il semble prudent d'avoir pour objectif de collecter environ 20 000 € de fonds supplémentaires pour démarrer sereinement sans trop ponctionner le capital social :

- Obtenir 10 000 € des collectivités en souscriptions de parts sociales. Il est donc impératif de relancer les souscriptions citoyennes pour respecter la règle de moins de 50 % des parts détenues par les collectivités

- Collecter 10 000 € en souscriptions nouvelles de citoyens ou entreprises locales.

ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE :

Aleth Meyran a cherché à rencontrer EnerGuil. En attente du retour du correspondant pour avoir des infos sur leurs prestataires.

Aleth Meyran a transféré les 3 projets aux Centrales Villageoises à Philippe Méjean pour avoir un avis sur les tableaux. En attente de réponse.

François Manuel pour une installation à titre personnel sur un toit avait fait appel à CRIIPER entreprise du département : coopérative qui réalise des installations PV dans le 04 et le 05.

Une liste devra être constituée d'entreprises labellisées RGE de l'Ubaye, du 04 et 05 pour les appels d'offres en distinguant ceux qui seraient OK pour faire de la maîtrise d'oeuvre /AMO et ceux qui peuvent uniquement installer les panneaux.

INFORMATIONS TECHNIQUES SUR LES ÉTUDES RÉALISÉES PAR RAFAËL ROBILLARD :

X.Fribourg a écrit à Rafaël suite aux questions soulevées par Aleth Meyran.

Toiture Lenogue : Rafaël a renvoyé deux possibilités de calepinage plus à l'est de la toiture, v2 et v2-2. Attention le nombre de panneaux diffère, la V1 avait 30 panneaux de 300W, la v2 en a 28 de 320W et la v2-2 en a 27 de 333W donc plus chers.

Du point de vue de l'ombrage hivernal, la v2 paraît meilleure. Et la pose aussi paraît moins ardue que la v2-2 car on resterait éloignés de la 'dépression' de la charpente.

Malgré 9a on n'évitera peut-être pas entièrement le passage de l'ombre du tilleul sur les panneaux les plus à l'ouest en fin de journée en hiver (soleil rasant). Pour minimiser cet effet, il faudrait que l'installateur dessine les strings (ou branches) de raccordement des panneaux en conséquence; c'est à dire verticalement, afin que l'ombre touchant les panneaux de gauche n'affecte pas la production des panneaux de droite lorsque ceux-ci sont au soleil..

Toiture Cugnet : D'après Rafaël, l'inclinaison de la Charpente de Vincent Cugnet n'est pas trop faible, au contraire elle est semble plutôt un peu forte d'autant que l'orientation est plutôt sud ouest. Il n'y a pas de renforcement de la toiture nécessaire : charpente neuve, solide et nickel.

ÉNERGIES PARTAGÉES : Isabelle Lenogue a organisé 1 échange téléphonique avec Vincent Baggioni pendant le conseil coopératif.

3 aides possibles :

1/ Energie Partagée peut aider à faire un outil d'aide à la collecte avec un dépliant à imprimer à 1000 exemplaires. Isabelle a envoyé le doc préparé par Énergies Partagées pour Energéthic04 à Thoard. > EMU fait les propositions de modifications du document et V. Baggioni pourra le faire imprimer à 1000 exemplaires. Peut-être possible pour l'AG du 8 juin si on fait vite. XF OK pour regarder.

2/ Analyse financière des tableaux prévisionnels de la première grappe : C.Gouron transmette les tableaux à V. Bagionni pour avoir son expertise complémentaire à partir des estimatifs et situations annuelles prévisionnelles sur 20 ans.

3/ Énergie Partagée peut aider aussi au financement des chantiers avec un compte courant d'associé au démarrage. Faisable uniquement après étude de faisabilité validée. Le remboursement peut être étalé longtemps et cela peut réduire substantiellement le coût du crédit bancaire. Questions complémentaires : demander le taux pour le remboursement du compte courant d'associé.

En revanche, Énergie Partagée ne peut pas investir directement en parts sociales dans EMU car ce n'est pas l'objet de cette structure.

V. Bagionni pense que Gaetan Burle de la Région peut donner des infos sur l'aide en subvention à l'investissement au Kw installé mais il faut une action de sensibilisation du public aux économies d'énergie en complément de l'installation. Peut-être envisageable avec le projet de l'école primaire de Barcelonnette ?

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : SAMEDI 8 JUIN 2019 À 17H00 à la salle du 2^e étage de l'hôtel de ville de Barcelonnette. Les convocations doivent être envoyées aux coopérateurs au + tard le samedi 25 mai. X.Fribourg est Ok pour envoyer les mails. Isabelle et Bernadette préparent le fichier des actionnaires et listes d'épargnements.

Claude Gouron prépare le bilan financier.

Un texte de convocation sera affiné et discuté B. Champenois pour bien informer les coopérateurs avant la réunion sur les diverses situations afin de rendre l'AG + efficace.

PROJETS ENERCOOP St PONS et JAUSIERS :

Aleth participe vendredi 10 à la réunion téléphonique Enercoop pour le projet de Jausiers avec l'association du Planet. X.Fribourg a noté la date du samedi 15 juin pour venir présenter EMU lors de la réunion publique de l'AG du Planet à Jausiers.

Séance levée à 20h40